

LUNDI	Local	Ph	Heures	MARDI	Local	Ph	Heures	MERCREDI	Local	Ph	Heures	JEUDI	Local	Ph	Heures	
Aquaforme	Piscine	2	8 h 10, 9 h 30, 10 h 30	Acrylique avancé	606 A	4	13 h à 15 h	Aquaforme	Piscine	2	8 h 10, 9 h 30, 10 h 30	Broderie japonaise	506 A	4	9 h 30 à 11 h 30	
Artisanat/La ruche	4 ^e étage	2	13 h à 15 h	Artisanat/La Ruche	4 ^e étage	2	10h-12 et 13 h-15 h	Artisanat/La Ruche	4 ^e étage	2	10h-12 et 13h-15h	Cartes: Canasta	Évasion 2R	2	13 h	
Bibliothèque	3 ^e étage	1	12 h 30 à 13 h 30	Baseball - poches	Le Foyer	2	18 h 30 à 19 h 15	Bibliothèque	3 ^e étage	1	15 h à 16 h 30	Cinéma	4 ^e étage	2	19 h	
Broderie norvégienne	506 A	4	13 h 30 à 15 h	Bricolage artisanal	506 A	4	9 h 30 à 11 h 30	Bingo	Le Foyer	2	19 h	Cond. physique	Le Foyer	2	10 h à 11 h	
Cartes : 500	Évasion 2R	2	13 h	Cartes - atout	Le Foyer	2	19 h 30	Cartes: Bridge	406A	4	13 h	Danse avancés	Le Foyer	2	12 h 45 à 14 h 15	
Danse débutants (2)	Le Foyer	2	13 h à 14 h 30	Cartes: Crible	Évasion 2R	2	13 h	Faux-vitrail	606 A	4	13 h	Danse débutants (1)	Le Foyer	2	14 h 30 à 16 h	
Gym	Gym SS1	2	8 h 30 à 11 h	Cond. physique	Le Foyer	2	10 h à 11 h	Gym	GymSS1	2	8 h 30 à 11 h	Grosse Quille/ poches	Mezz	2R	18 h 30	
Pétanque atout	Mezz	2R	18 h 30	Pétanque (intérieur)	Garage SS1	1	13 h	Sculpture sur bois	SS2	2	9 h à 12 h	P.I.E.D.	Mezz	2R	9 h 30 à 11 h	
Papier parchemin	606 A	4	13 h 30 à 16 h	P.I.E.D.	Mezz	2R	9 h 30 à 10 h 30									
YOGA	Mezz	2R	10 h à 11 h					MESSE	Mezzanine	2	8 h 30 à 9 h 30					
VENDREDI				7 jours par semaine de 9 h à 20 h				DIMANCHE				DU LUNDI AU VENDREDI				
Aquaforme	Piscine	2	8 h 10, 9 h 30, 10 h 30	PING PONG, DARD et PALET SUR TABLE Phase 4 local 413 TISSAGE Phase 4 local 106A RÉSIDENTS SEULEMENT				Carte: Bridge	406 A	4	13 h	Billard	Salle billard	2	À l'année	
Cartes: Bridge	406 A	4	13 h					Cours informatiques	006A	4	Sur rendez-vous					
Gym	Gym SS1	2	8 h 30 à 11 h					Palet	SS1	2	13 h 30					
YOGA	Mezz	2R	10 h à 11 h					Quilles	SS1	2	Selon horaires					

Activités du mois prévues dans la salle communautaire «Le Foyer» (1er étage, Phase 2)

			Heures	Coût
* Vendredi	2 mars:	Whist militaire	19 h (Ouverture à 17 h 45)	
* Dimanche	4 mars:	Déjeuner mensuel (Thème : <i>St-Patrick</i>)	8 h 30 à 10 h	
* Vendredi	9 mars:	Souper et danse (MENU: « Cabane à sucre ») (Thème: <i>St-Patrick</i>)	17 h 30	
* Dimanche	11 mars:	L'HEURE AVANCE		
* Mercredi	14 mars:	Vente de billets pour «Soirée des anniversaires»	17 h à 18 h	Résident 13 \$ - Visiteur 18 \$
* Vendredi	23 mars:	Souper des anniversaires (MENU: Jambon à l'ananas).....	17 h 30	
* Samedi	24 mars:	Course de canards	13 h 30	



OVÉ OVÉ!

SOIRÉE DE PLAISIR
SALLE « LE FOYER »



MERCREDI 19 H

Le Roi du Nord

Antoine Labelle : né en 1833, il est le seul fils d'Angélique Maher et d'Antoine Labelle, cordonnier. Il étudie au séminaire de Sainte-Thérèse. Les premières années de sa vie sont mal connues. Il ajoute François-Xavier à son prénom, saint François-Xavier étant un modèle pour lui. Il est ordonné prêtre le 1^{er} juin 1856. Il est doté d'un physique imposant : il mesure 1,80 m (5'11") et pèse 140 kg (308 lbs). Il est un descendant direct d'Olivier Charbonneau.

Curé bâtisseur : D'abord nommé vicaire à Sault-au-Récollet par l'évêque Ignace Bourget, il devient curé à la paroisse de Saint-Antoine-Abbé, près de la frontière avec les États-Unis, où il exerce son ministère jusqu'en 1863.

Ensuite, il est prêtre à Saint-Bernard-de-Lacolle. Vers 1867, il exprime un épuisement, demandant d'être transféré. L'évêque Bourget lui accorde la populeuse paroisse de Saint-Jérôme.



Labelle trouve de grands besoins à combler dans sa nouvelle communauté, et il cherche immédiatement à faire développer le chemin de fer dans la région pour encourager l'économie. Un de ses objectifs est de faire cesser l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis

Au total, il fait venir cinq mille habitants dans le sol colonial. Hugh Allan et John Joseph Caldwell Abbott lui rendent hommage en 1873, et lorsque le premier tronçon du chemin Montréal-Saint-Jérôme est inauguré le 9 octobre 1876, une des locomotives porte son nom.

En 1879, Arthur Buies se joint à sa cause. Le coureur des bois Isidore Martin lui prête également main-forte. Labelle fonde la société de colonisation du diocèse de Montréal, ainsi qu'une loterie pour la colonisation.



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Avec une équipe composée de 6 femmes et de 6 hommes, une première dans notre histoire, nous allons, sous le signe du développement durable, culturel et économique, transformer ensemble Saint-Jérôme en une véritable cité de possibilités.

Merci pour votre confiance !

STÉPHANE MAHER
MAIRE DE SAINT-JÉRÔME

